

Un avenir plus vert



En signant la chartre "Bâtir avec l'environnement", les professionnels s'engagent au minimum à suivre une formation courte qui leur permettra d'identifier et de formuler une offre globale en matière de rénovation énergétique des habitats.

Le marché global de la rénovation énergétique est estimé à 20-25 milliards d'euros par an en France à l'horizon 2020. Les professionnels du bâtiment ont donc intérêt à développer leurs compétences en matière de rénovation énergétique pour capter ce marché à fort potentiel. La Fédération française du bâtiment (FFB) a décidé de mieux encadrer la profession en proposant des formations adaptées. Fin mars, la FFB Essonne a réuni ses adhérents au Relais des

Chartreux (Saulx-les-Chartreux). Jean-Paul Bouget, le président de la FFB91 leur a présenté son dispositif "Bâtir avec l'environnement" qui se décline par la signature d'une charte du même nom. Par cet acte, les chefs d'entreprises et les artisans du bâtiment s'engagent, entre autres, à se former et à former leurs salariés dans le domaine des constructions durables. Baptisées FeeBat - pour Formations aux économies d'énergie des entreprises et artisans du bâtiment - ces

modules sont au nombre de neuf. Mais les signataires de la charte peuvent "se contenter" de suivre les deux premiers qui leur apporteront les connaissances nécessaires pour identifier et formuler une offre globale de rénovation énergétique des habitats. Il s'agit de formations courtes remboursées à 95 %. Pour l'entreprise, le coût total par salarié n'exède pas les 55 euros par module. Autre intérêt, elles s'adressent à des entreprises de toutes tailles et elles n'impactent pas leur budget formation. Au niveau national, l'objectif de 50 000 stagiaires formés d'ici fin 2011 a été fixé.

■ O.F.

• www.d91.ffbatiment.fr